

5ÈME RALLYE RÉGIONAL

DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du Rallye Pays St-Affricain 2022 proposent deux formules :

PACK PRESSE :

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA,
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Une **plaque**
- Un **accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,**
- Un **accès aux classements et communiqués de presse,**
- Un **programme,**
- Un **badge,**
- Une **chasuble Média (verte)** - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 20 €.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA :

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Une **plaque**
- Un **accès aux classements et communiqués de presse,**
- Un **programme,**
- Un **badge.**
- Une **chasuble Média (verte)** - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 20 €.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

Toute demande d'accréditation devra être rendue au moment de l'échange des packs **au vérification technique entre 15h et 18h30.** Au-delà de ces horaires, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du Rallye Pays St-Affricain 2022.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

**Responsable Presse
Françoise PERIE**

5ÈME RALLYÉ RÉGIONAL

DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document «conditions d'accréditation» - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n°..... Et/ou Laissez Passer Média FFSA
 Lettre accréditive
 Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting. (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES :

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : LIEU :
SIGNATURE

Document à donner à Françoise PERIE au vérification technique de 15 h à 18h30.